INFORMATIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024
RPI Civray-de-Touraine / Chenonceaux

ECOLE de Civray-de-Touraine
Petite section au CE2

Lundi – Mardi – Jeudi et Vendredi :
8h30 – 12h00 / 13h50 – 16h20
L'accueil des élèves par les enseignants se fait 10 min avant la classe.

GARDERIE PERISCOLAIRE

☐ Les enfants inscrits sont accueillis en garderie aux horaires suivants :

7h00 - 8h20 / 16h20 - 18h30

Comment s'inscrire ? : en remplissant la fiche d'inscription, transmise par la mairie de Civray-de-Touraine.

Le Service sera facturé à la vacation

➔ Tarif /jour matin OU soir : *1.35 €*
1.04 € dès le 3ème enfant inscrit - même famille

➔ Tarif /jour matin ET soir : *2.70 €*
2.08 € dès le 3ème enfant inscrit - même famille

ATTENTION passé 18h30, tout retard sera facturé 10 € par ¼ d'heure entamé.

🔔 **Pensez à renseigner les personnes autorisées à récupérer votre enfant sur la fiche ! Les agents ne peuvent faire aucune exception.**

Pour joindre directement la Garderie de Civray-de-Touraine tel : 02.47.23.62.84

EN CAS D'ABSENCE, le secrétariat de la Mairie de Civray-de-Touraine doit être informé par téléphone :
02.47.23.62.80
Et/ou par courriel :
civraydetouraine@wanadoo.fr

ECOLE de Chenonceaux CM1-CM2

Lundi – Mardi – Jeudi et Vendredi :
8h30 –11h45 / 13h25– 16h10
L'accueil des élèves par les enseignants se fait 10 min avant la classe.

Pour joindre directement la Garderie de Chenonceaux matin et soir tel : 02.47.23.62.15

EN CAS D'ABSENCE, le secrétariat de la Mairie de Chenonceaux doit être informé par téléphone :
02.47.23.90.13
Et/ou par courriel :
mairie.chenonceaux@wanadoo.fr

RESTAURANT SCOLAIRE

La société ***RESTAUVAL*** a été retenue pour les repas réalisés sur place au restaurant scolaire.

Les menus sont consultables sur le site de la mairie de Civray-de-Touraine ou sur le panneau d'affichage.

NOUVEAU Les serviettes sont fournies et entretenues par les parents pour les élèves du primaire.

Comment fonctionne la cantine ? : sur inscription préalable en remplissant la fiche d'inscription transmise par la mairie de Civray-de-Touraine.

Combien coûte ce service ?
Tarif au repas : *4.40 €* valable pour l'année scolaire et facturé mensuellement selon le nombre de jours de classe (*3.40 €* dès le 3ème enfant inscrit - même famille). Fréquentation occasionnelle ? **L'inscription doit avoir lieu auprès de la mairie de Civray-de-Touraine, au plus tard 48h avant le jour choisi.**

🔔 **Tout repas non décommandé auprès du secrétariat de la mairie de Civray-de-Touraine 48h avant le jour de l'absence, sera facturé. (jeudi pour le lundi et avant-veille de vacances pour le jour de rentrée).**

La sécurité des élèves devant l'école de Civray -de-Touraine est assurée par la fermeture des barrières aux heures d'entrée et de sortie. ***Attention au stationnement sauvage !***

REUNION RENTREE SCOLAIRE (mairie, enseignants, agents communaux, APE)
VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2023 A 18h30
Au Restaurant Scolaire